



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

radio et télévision

Question écrite n° 4637

Texte de la question

M. Dino Cinieri demande à M. le ministre des affaires étrangères et européennes de bien vouloir lui préciser les intentions du Gouvernement relatives à un rapprochement éventuel des éléments de notre audiovisuel extérieur que sont TV5, France 24 et RFI.

Texte de la réponse

Faisant le constat que notre dispositif audiovisuel extérieur n'obtenait pas, en termes d'impact et de visibilité, des résultats à la hauteur de l'investissement consenti et considérant que notre organisation ne prenait pas assez en compte le phénomène mondial de la convergence des médias et, dès lors, n'était pas suffisamment en phase avec les attentes des publics que nous cherchons à atteindre, le Président de la République a demandé au Gouvernement de lui faire des propositions de réorganisation du secteur. Une réflexion a donc été lancée au début de l'été 2007, avec l'objectif de proposer d'ici, la fin de l'année une réforme en profondeur de notre dispositif, qui doit permettre une utilisation plus efficace des fonds publics et une meilleure visibilité dans le paysage audiovisuel international. Dans cette perspective, plusieurs hypothèses ont été mises à l'étude, qui visent à une meilleure articulation, voire à un rapprochement, des différents médias concernés. Le comité de pilotage chargé par le Gouvernement de préparer cette réforme n'a pas encore rendu de conclusions définitives ; aucune option n'a donc encore été validée à ce stade. Il procède actuellement aux auditions de nombreux acteurs de l'audiovisuel français, dirigeants et représentants des personnels des entreprises concernées, responsables des rédactions, dirigeants de chaînes nationales publiques et privées, professionnels du secteur. Il a rencontré certains parlementaires. Il devra d'ici à la mi-novembre rendre ses conclusions. Sans préjuger de ces dernières on peut préciser qu'un des soucis de la réforme est de mieux affirmer la forte complémentarité éditoriale existant entre TV5 Monde et France 24, de rechercher une meilleure articulation entre les deux diffuseurs, notamment dans les domaines de la commercialisation, de la distribution et de la place de l'information et cela sans remettre en cause l'identité fondamentale des deux chaînes. Pour atteindre cet objectif l'hypothèse d'un rapprochement entre TV5 Monde et France 24 est à l'étude, les aspects techniques de ce rapprochement étant actuellement explorés en liaison avec les partenaires francophones de TV5 Monde. Il faut souligner d'ailleurs la volonté qu'ont manifestée les autorités françaises de procéder, dès le début de la réflexion, à une concertation étroite avec nos partenaires francophones. Pour ce qui est de RFI, son adaptation aux nouvelles réalités techniques et géopolitiques est une priorité, qui sera examinée en liaison avec les possibilités de rapprochement de notre radio internationale avec les deux opérateurs télévisuels et là aussi avec un souci de grande concertation.

Données clés

Auteur : [M. Dino Cinieri](#)

Circonscription : Loire (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4637

Rubrique : Audiovisuel et communication

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 18 septembre 2007, page 5588

Réponse publiée le : 6 novembre 2007, page 6844